

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-deux, le onze juillet,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à la salle des fêtes à Saint-Romain-Lachalm,
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Jean-Michel POINAS)

Nombre de membres :

En exercice : **24**

Présents : **19**

Ayant pris part au vote
(vote public) : **23**

○ Pour : **23**

○ Contre : **0**

○ Abstention : **0**

○ Blanc : **0**

○ Nul : **0**

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, MOULIN Christophe, VALLAT Robert, GOUY Pascal, MOUNIER Lucien, SABY François-Régis, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, PEYRARD Nicolas, et Mmes MARCON Catherine, MOUNIER Emeline, MASSARDIER Céline et SOUTRENON Maryline.

Excusé : Néant

Absent : M. CELLE Hubert.

Pouvoirs : Mme DREVET Hélène a donné pouvoir à M. DURIEUX Pierre.
Mme MEYNET Isabelle a donné pouvoir à M. MOULIN Christophe.
Mme JAMES M.-Laure a donné pouvoir à Mme MASSARDIER Céline.
Mme DURIEUX Gladys a donné pouvoir à M. POINAS Jean-Michel.

Date de convocation :

Le 7 Juillet 2022

Date d'affichage :

Le 7 Juillet 2022

M. le Président rappelle la délibération n° DC/2022-05-09/03 du 9 mai 2022 approuvant le projet d'extension du bâtiment occupé par l'entreprise LINAMAR sur la zone d'activités de Jacquet sise à Montfaucon (bâtiment loué à l'entreprise dans le cadre d'un crédit-bail immobilier).

Il précise que cette opération nécessitera l'agrandissement de la zone d'activités de Jacquet (via la réalisation de travaux de VRD) qui sera suivi par la réalisation des travaux d'extension du bâtiment industriel susmentionné.

M. le Président indique que dans ce cadre de cette opération, il serait possible de solliciter une subvention régionale concernant l'agrandissement de la zone d'activités de Jacquet (subvention régionale mobilisable : 100 000 €).

M. le Président propose au Conseil Communautaire de se positionner sur ce dossier.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le projet d'agrandissement de la zone d'activités de Jacquet sise à Montfaucon nécessaire au projet d'extension du bâtiment industriel occupé par l'entreprise LINAMAR (bâtiment loué à l'entreprise dans le cadre d'un crédit-bail immobilier),

AR Prefecture

043-244300307-20220711-DC2022071104-DE
Reçu le 15/07/2022
Publié le 15/07/2022

- approuve le plan de financement prévisionnel présenté,
- sollicite de M. le Président de la Région Auvergne – Rhône-Alpes une subvention la plus élevée possible pour financer ce projet,
- charge M. le Président de déposer le dossier de demande de subvention correspondant,
- charge M. le Président de prendre toutes décisions utiles pour la réalisation de ce projet.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Bernard SOUVIGNET - Président,



*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le*

Affichage et publication effectués le

AR Prefecture

043-244300307-20220711-DC2022071104-DE
Reçu le 15/07/2022
Publié le 15/07/2022